

Délibération n° 2017-11-37

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Communautaire du 12 décembre 2017

Objet

Adhésion au Centre
régional Auvergne-
Rhône-Alpes de
l'information
géographique (CRAIG)

Rapporteur

MAERTEN Christian

Date de convocation

6 décembre 2017

Date d'affichage du compte-rendu

19 décembre 2017

Nombre de conseillers

En exercice : 126
Présents : 94
Votants : 104
Pour : 104
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille dix-sept, le 12 décembre à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante : ALETON Danielle, ARCHIMBAUD Guy, ASTIER Raymond, BACQUET Jean-Paul, BARDY André, BARRAUD Bertrand, BARRÉ Annick, BASTIEN Gérard, BAYSSAT Marie, BERIOT Didier, BERTHELOT Pascal, BESSEYRE Fabien, BESSON Jean-Louis, BLANJARD Michel, BONNAFOUX Daniel, BOURG François, BOURGNE Françoise, BOYER Elie, BRONNER Ulrich, CHABAUD Christian, CHALLET Vincent, CHANAL Jean-Paul, CHANY Georgette, CHASSANG Jean-Pierre, CHASSANY Georges, CHAZALON Robert, CHEYNOUX Gérard, CODRON Maryse, COLLET Jean-Pierre, CORRE Jean-Marie, CORREIA Emmanuel, COSTE Yves, COSTON David, CREGUT François, CROZE Yves-Serge, DABERT Jean-Claude, DE MULDER Jean-Pierre, DENAIVES Catherine, DESVIGNES Jean, DRUELLE Jean-Claude, DUBESSY Florence, DUBOST Philippe, DYNDAS Eric, FANJUL José, FRAISSE Pierre-Luc, GAUDRIAULT Damien, GAUTHIER Isabelle, GOUEZEC Jean-François, GUEUGNOT Jean-Pierre, HERBST Nadine, IGONIN Bernard, JAFFEUX Sébastien, JAMON Marc, JOLIVET Sylvie, LABUSSIÈRE Jean-Marc, LAGARDE Maguy, LAMOUREUX Jean-François, LE GAL Claude, LEGENDRE Denis, LENÈGRE Jean-Louis, LIVET Bertrand, MAERTEN Christian, MAHOUDEAUX Gaëlle, MAISONNEUVE Alain (suppléant de FRADIN Guy), MARAIS René, MARTINANT Pierre, MASSEBOEUF Claude, MEALLET Roger-Jean, NICOLLET Michel, OLIVIER Christian, PAGESSE Pierre (suppléant de LETELLIER Josiane), PELISSIER Patrick, PELOU Michel, PEREIRA-MAURIAT Christine, PERRON Jean-Yves, PETEILH Sandra, PIERZCHALA Freddie, POMEL Michel, PRADIER Laurent, RAVEL Pierre, RKINA Mohamed, ROCHETTE Christophe, RODDIER Gilles, ROUSSEL Chantal, ROUX Bernard, SAUVANT Jean-Pierre, SERMAGE André (suppléant de CHANIMBAUD Lionel), THEVENET Emilie (suppléante de CONTOUX Michel), THEVIER Gérard, TINET Georges, TOULOUZE Michel, VARISCHETTI Martine, VEISSIERE Bernard, VIALLET Richard.

Absents ayant donné pouvoir (10) : BRUN Pascale à MAHOUDEAUX Gaëlle, BRUNETTI Graziella à PEREIRA-MAURIAT Christine, DESGEORGES André à MARTINANT Pierre, ESBELIN Nicole à LAGARDE Maguy, ESPEIL Michel à CHALLET Vincent, GREGORIS Cécile à DESVIGNES Jean, MONIER-FIEVET Jean-Marc à BARRÉ Annick, PAILLONCY Brigitte à BRONNER Ulrich, SALVINI Luc à ALETON Danielle, SAUX Marie-Pierre à THEVIER Gérard.

Absents représentés (4) : CHANIMBAUD Lionel, CONTOUX Michel, FRADIN Guy, LETELLIER Josiane.

Absents (22) : ALLART Sébastien, BARBET Laurent, BARTHOMEUF Serge, BERENBAUM Emeric, BERNARD Jean-Paul, COSTON Marie, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, GARNAVAULT Philippe, GELLY Guy, GIMEL Edwige, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, HERCEGFI Serge, KAROUTZOS Christian, LANCRENON Maria, LEROY Véronique, MARUCA Vincent, MOREL Jacques, ROCHE Roger, ROUBERTOU Didier, TIXIER Luc, ZANIN Nathalie.

Secrétaire de séance : THEVENET Emilie.

VU la convention constitutive du GIP « Centre régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'information géographique » ;

VU le projet de convention de partenariat (ci-annexé) pour la mise en œuvre du CRAIG relative à l'adhésion de l'Agglo Pays d'Issoire au GIP ;

CONSIDÉRANT qu'en 2011, dans le cadre du Contrat de projets État-Région (Auvergne), a été créé le Centre régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'information géographique (CRAIG) dont la vocation est d'être un centre de ressources dans le domaine de l'information géographique pour les acteurs publics et les exploitants de réseaux en leur apportant les données cartographiques nécessaires pour répondre à leurs missions ;

CONSIDÉRANT que le projet s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale de mutualisation des coûts et des moyens mais aussi de cohérence régionale en matière de production et d'usage de données géographiques, et qu'en centralisant notamment les achats, le GIP permet de réaliser des économies d'échelle importantes sur les acquisitions de données (économies estimées sur la période 2007-2013 : 1,6 millions d'euros) ;

CONSIDÉRANT que, dans le cadre de la création de la communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire, il est proposé, au même titre que les autres communautés d'agglomération auvergnates, de devenir membre du GIP afin de continuer de bénéficier des services du CRAIG ;

CONSIDÉRANT qu'en adhérant au CRAIG, les communes de la communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire pourront continuer d'accéder également aux services du CRAIG sans contrepartie financière ;

CONSIDÉRANT que, par son adhésion au groupement, l'Agglo Pays d'Issoire participera à la gouvernance du GIP aux côtés des autres collectivités déjà adhérentes et contribuera à la feuille de route du CRAIG ;

CONSIDÉRANT que la participation demandée pour l'Agglo Pays d'Issoire est de 11 158 € / an, et que cette participation permet à l'Agglo Pays d'Issoire une économie estimée à plus de 50 000 € / an si elle devait acquérir elle-même les différentes données proposées dans le catalogue de services du CRAIG ;

CONSIDÉRANT que la convention proposée est établie pour une durée de 3 ans (2018-2020) ;

CONSIDÉRANT la nécessité de désigner un titulaire et son suppléant comme représentants de l'Agglo Pays d'Issoire pour siéger aux assemblées générales du GIP (2 fois / an) ;

CONSIDÉRANT que le Bureau propose les candidatures de Christian MAERTEN en tant que représentant titulaire, et de Jean-Pierre SAUVANT en tant que représentant suppléant ;

Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- d'adhérer au Centre régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'information géographique (CRAIG) ;
- d'approuver la participation financière de l'Agglo Pays d'Issoire au CRAIG (dont une partie pourra être fléchée chaque année en Investissement sur la base des éléments communiqués chaque année par le CRAIG) ;
- d'inscrire les crédits budgétaires correspondants ;
- de désigner Christian MAERTEN, représentant titulaire, et Jean-Pierre SAUVANT, représentant suppléant de l'Agglo Pays d'Issoire pour siéger aux assemblées générales du GIP (2 fois / an) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions et documents relatifs à la mise en œuvre de la présente délibération, et notamment la convention de partenariat jointe en annexe.

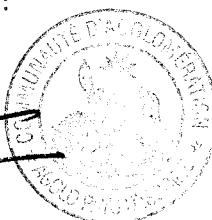
Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire
Issoire, le 21 /12/2017

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 21 /12/2017